

BAC PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE



LYCÉE PROFESSIONNEL
ALAIN-FOURNIER
VERDUN

OPTION B
En structure



**L'ACCÈS A LA
FORMATION**

- Formation initiale : elle débute après la classe de troisième, la demande d'orientation se fait dans l'établissement scolaire d'origine.
- Formation par alternance : le diplôme peut aussi être préparé au lycée Alain-Fournier par apprentissage.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

60% de l'emploi du temps de l'élève est consacré aux apprentissages pratiques, 40% à l'enseignement général. Durant cette année de formation, il est proposé aux élèves une certification intermédiaire (BEP).

L'examen final prend la forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF), sauf pour le français, l'histoire-géographie et la prévention-santé-environnement. Des périodes de formation en entreprises sont obligatoires, 22 semaines sur les 3 ans.



ET APRÈS

Exemples de formations possibles après le Bac Pro ASPP :

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- BTS Economie Sociale Familiale
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- Diplôme d'Etat De Moniteur Educateur
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- Diplôme d'Etat D'Educateur Spécialisé

LE MÉTIER

L'option « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes (jeunes enfants, personnes âgées, personne en situation de handicap, personnes hospitalisées ...) dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités d'animation, de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

